

Maximiser l'impact de l'engagement français au Sahel : le levier des DSSR

(DROITS ET SANTÉ SEXUELS ET REPRODUCTIFS)



Équilibres & Populations

www.equipop.org

info@equipop.org

Contacts

Nicolas Rainaud

nicolas.rainaud@equipop.org

+33 6 73 72 25 37

Nos recommandations

1

Renforcer les bonnes pratiques

- ▶ Développer les programmes pour les jeunes
- ▶ Stimuler la demande en contraception par le dialogue social
- ▶ Passer à l'échelle les programmes d'éducation complète à la sexualité
- ▶ Soutenir la société civile locale

2

Activer les leviers multilatéraux

- ▶ Intensifier la participation française dans le Partenariat de Ouagadougou
- ▶ Pérenniser le Fonds Français Muskoka
- ▶ Promouvoir l'intégration des DSSR au sein du Fonds Mondial

3

Intégrer les DSSR dans la feuille de route de l'Alliance pour le Sahel

**EQUI
POP.
ORG**

POURQUOI LES DSSR ? AGIR MAINTENANT POUR DES CHANGEMENTS STRUCTURELS

Le Président de la République a érigé l'égalité femmes-hommes, la santé et l'éducation au rang de priorités de la politique de développement française. Au croisement de ces trois composantes se trouvent les « droits et la santé sexuels et reproductifs », les DSSR. C'est une approche particulièrement efficace pour répondre aux défis auxquels l'Afrique de l'Ouest fait face. Il est indispensable qu'elle soit prise en compte dans les instruments de l'aide française, et particulièrement dans l'Alliance pour le Sahel. Promouvoir les DSSR, c'est activer un formidable levier de développement dans les pays d'Afrique de l'Ouest, pour trois raisons principales :

Les DSSR sont une condition de l'efficacité des autres actions de développement

LA PROMOTION des DSSR conditionne fortement l'efficacité des programmes dans tous les secteurs, de la lutte contre le changement climatique aux réponses à apporter aux situations de crise en passant par le développement économique.

L'exemple du **secteur de l'éducation** est peut-être le plus parlant. La réalisation des DSSR des jeunes et des adolescent·e·s conditionne l'accès à une éducation de qualité pour tous et toutes. Les progrès des systèmes éducatifs ouest-africains sont **considérablement ralentis** par des facteurs tels que les taux élevés de **grossesses non désirées** et de **mariages précoces**, qui contraignent les jeunes filles à abandonner leurs études. Construire plus d'écoles et accroître les effectifs d'encadrement est nécessaire, mais insuffisant tant qu'une proportion significative des élèves est

déscolarisée et que l'apprentissage des élèves toujours scolarisé·e·s est perturbé par des questions de santé ou de non-garantie des droits. Ces enjeux doivent donc être abordés comme un tout. L'école doit être un endroit sûr qui

protège de toute atteinte aux DSSR (violences sexuelles, transmission des IST, etc). Et dans le même temps, remettre le chaînon manquant des DSSR dans le circuit permettra de maximiser l'impact des politiques éducatives.

LES DSSR, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR) sont une approche englobante qui prend en compte de nombreux facteurs. Une définition exacte se doit donc d'être complète. Elle peut paraître longue, mais les DSSR sont tout sauf un concept abstrait. Au contraire, les DSSR renvoient à des réalités très concrètes pour les individus, et qui touchent même à des questions fondamentales dans leurs vies.

« Les droits et la santé sexuels et reproductifs sont les droits de toute personne de prendre des décisions libres, informées et responsables et d'exercer un contrôle entier sur les aspects élémentaires de sa vie privée – corps, sexualité, santé, relation avec autrui, liberté de se marier ou

non, d'avoir ou non des enfants, et le cas échéant, choix du moment et du partenaire – sans s'exposer à quelle que forme de discrimination, de stigmatisation, de contrainte ou de violence que ce soit. Ceci recouvre le droit de jouir de sa propre sexualité et de l'exprimer, de pouvoir – sans ingérence extérieure – prendre des décisions personnelles concernant sa sexualité et la procréation, ainsi que d'avoir accès à l'information, à l'éducation et aux services en matière de santé sexuelle et procréative ».

Définition des DSSR par le groupe de travail de haut niveau pour la CIPD, 2013

Les DSSR sont une condition indispensable de l'égalité femmes-hommes, puissant facteur de transformation des sociétés

L N'Y A PAS d'égalité femmes-hommes sans liberté des femmes à disposer de leur corps, à choisir si et quand elles veulent des enfants, combien et à quel moment. Les DSSR sont la première pierre à poser pour garantir les droits des femmes. Une fois ces fondations établies, toutes les études sur la question démontrent que la **réduction des inégalités femmes-hommes** transforme profondément les sociétés. En Afrique de l'Ouest, ces inégalités demeurent très prégnantes, le **potentiel de progrès** est donc **considérable**.

LE CADRE STRATÉGIQUE FRANÇAIS

Il y a un an, le ministère des Affaires étrangères a publié la stratégie de référence en la matière : « L'action extérieure de la France sur les enjeux de population, de droits et santé sexuels et reproductifs 2016-2020 ». Le dernier comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) a mentionné la nécessité d'une mise en œuvre ambitieuse de cette stratégie. Le cadre est donc posé, mais depuis un an, peu d'effets se sont fait sentir.

Emmanuel Macron
Président de la République -
Discours devant la 72ème Assemblée
générale des Nations unies,
New York, 19 septembre 2017.

“ Dans ce combat pour le développement nous avons aussi besoin de soutenir la place des femmes, la culture et la liberté d'expression. Partout où la place de la femme est remise en cause, bafouée, c'est le développement qui est bloqué, c'est la capacité d'une société à s'émanciper, à prendre sa juste place qui est ainsi bloquée, ce ne sont pas des sujets de société anodins, c'est un combat de civilisation profond, c'est notre combat, ce sont nos valeurs et elles ne sont pas relatives, elles sont éminemment universelles sur tous les continents, toutes les latitudes. ”



Les DSSR constituent une approche juste et efficace pour répondre aux enjeux démographiques

CERTAINES analyses décrivent la croissance démographique comme un danger pour l'avenir de l'Afrique de l'Ouest. Le doublement de la population, d'ici 2040, impliquerait une pression sur les secteurs sociaux et sur la gestion de l'espace, et un risque d'instabilités de natures diverses. A l'inverse, des responsables politiques pensent qu'une population nombreuse serait un atout pour leur pays. L'approche par les DSSR, plus large, **replace la finalité au niveau de l'individu**, de ses besoins et de ses droits, notamment en matière de planification familiale, et insiste sur la priorité que doit représenter l'autonomisation des femmes. C'est une **réponse complète à un problème complexe**, un **facteur d'efficacité** autant que de justice sociale.

Emmanuel Macron
Président de la République -
Conférence de presse en marge
du G20, Hambourg, 8 juillet 2017

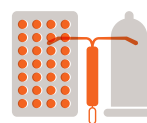
“ Quand des pays ont encore aujourd'hui sept à huit enfants par femme, vous pouvez décider d'y dépenser des milliards d'euros, vous ne stabiliserez rien. ”



Les pays d'Afrique de l'Ouest connaissent des taux de fécondité parmi les plus élevés au monde. En moyenne 5,7 enfants par femme



Au Niger, où la population a plus que triplé au cours des trente dernières années, le taux de fécondité culmine à plus de 7 enfants par femme.



L'utilisation des méthodes modernes de contraception reste très limitée : elle concerne, selon les pays, entre 13% et 23% de l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans et le taux de prévalence est encore plus faible chez les 15-19 ans.

RENFORCER LES BONNES PRATIQUES

Certaines approches, trop peu soutenues, ont obtenu des résultats. Il s'agit de les renforcer de façon urgente.

1

Développer des programmes ciblant spécifiquement les jeunes

LES MOINS de 24 ans représentent 64% de la population d'Afrique de l'Ouest et centrale. **Orienter les programmes en majorité vers les jeunes** n'est donc pas une option ; c'est **une obligation**. Par ailleurs, pour que ces projets soient réellement efficaces, il est impératif d'impliquer les jeunes dans leur mise en œuvre, et ce dès l'étape de leur conception. Au **niveau sanitaire**, un accent doit être mis sur la **formation du personnel** à la prise en charge adaptée et sans stigmatisation des jeunes, en particulier des filles, sans laquelle les

services et soins prodigués ont un effet limité. Les **adolescentes** doivent bénéficier de programmes qui répondent spécifiquement à leurs besoins (création « d'espaces sûrs », par exemple), car c'est à cet âge que les risques sont les plus importants pour elles. C'est a contrario à cet âge décisif que l'on peut solidement établir des représentations sociales permettant une société plus juste et prospère.

EXEMPLE

Le projet « Ilimin » ou « Le savoir pour la dignité » - Niger

Soutenu par l'Etat du Niger et l'UNFPA et mis en œuvre par les associations nigériennes, le projet Ilimin s'adresse aux adolescentes de 10 à 15 ans non scolarisées, très nombreuses au Niger. Il leur offre un ensemble de services dans des lieux où elles peuvent se réunir en toute sécurité (« espaces sûrs ») avec des femmes plus âgées (« mentors ») : alphabétisation fonctionnelle, renforcement des compétences de vie, appui à l'obtention de papier d'identité, accompagnement vers une formation professionnalisante, un retour à l'école ou le démarrage d'une activité rémunératrice. Les adolescentes prennent ou reprennent confiance en elles, renforcent leur capacité à décider de leur vie et de leur santé sexuelle et reproductive, mais aussi à contribuer au changement social en faveur des droits des filles dans leurs localités. Près de 50 000 adolescentes ont bénéficié de ce programme toujours en cours. On estime à 250 000 la masse critique à atteindre pour engendrer un réel changement sanitaire et social au niveau national.



Contribuer à faire évoluer les rapports femmes-hommes pour stimuler la demande en contraception

RENDRE disponibles des produits et services de planification familiale ne suffit pas. En plus de garantir une offre pour combler les besoins non satisfaits, il est nécessaire de susciter un accroissement de la demande. Une **proportion importante de femmes ne connaissent pas leurs droits** et n'ont pas conscience des choix qu'elles devraient pouvoir effectuer sur leur sexualité si les droits humains fondamentaux étaient garantis. Il faut donc développer et soutenir des **projets** qui facilitent le **dialogue social** au sein des communautés, et impliquent l'engagement des hommes et des garçons, afin que le statut des femmes évolue. A ce titre, les rares **projets de « mobilisation sociale »** testés en Afrique de l'Ouest ont un grand impact : séries télévisées, programmes de radio, campagnes en ligne, etc.

EXEMPLE

La série « C'est la vie » pour les droits des femmes et le changement social - Sénégal

La série télévisée « C'est la vie », lancée en 2014 à l'initiative d'une ONG franco-sénégalaise, financée en partie par les agences onusiennes et la coopération française et totalement produite en Afrique, est la première du genre en Afrique de l'Ouest et du Centre. A travers la vie d'un centre de santé fictif de Dakar, les épisodes abordent des questions de droits et de santé y compris sexuels et reproductifs, dont les plus tabous : excision, avortements clandestins, violences conjugales et de genre, accès des jeunes et des adolescentes aux services... « C'est la vie » est devenue un phénomène de société et a largement atteint son but : libérer la parole, provoquer le dialogue au sein des familles et des couples, susciter des prises de conscience et impulser des changements d'attitudes, notamment chez les hommes et les garçons.

Deux types d'entraves au développement du Sahel

1. Le contenu des programmes : un ciblage très imprécis

- Peu de projets s'appuient sur l'approche genre, qui permet de mieux prendre en compte les besoins spécifiques des populations ciblées. Ce manque intervient à deux niveaux : l'ensemble des projets n'intègrent que très peu cette approche au niveau transversal (quel que soit le domaine concerné), et les projets spécifiquement dédiés à promouvoir les droits des femmes sont peu nombreux et d'ampleur trop restreinte.
- Les adolescentes, en particulier, sont souvent oubliées par les projets mis en œuvre, qui se concentrent sur la petite enfance ou prennent peu en compte les jeunes. Pourtant, l'adolescence est une période-clé, où toutes les inégalités femmes-hommes se cristallisent. En Afrique de l'Ouest, les taux de grossesses adolescentes sont parmi les plus élevés de la planète - une conséquence parmi tant d'autres de normes sociales inégalitaires auxquelles les programmes de développement se confrontent peu.

2. La méthode : un manque de coordination des actions

- Les programmes abordent les problèmes sanitaires et sociaux de manière beaucoup trop sectorisée. Un programme lutte contre les infections sexuellement transmissibles, l'autre contre les grossesses non désirées, un troisième contre la mortalité maternelle, alors que l'approche DSSR permettrait une plus grande efficacité, car au centre de tout cela se trouve la maîtrise par chacun et chacune de sa sexualité.
- Les différentes coopérations, agences et organisations à l'œuvre en Afrique de l'Ouest ne sont pas assez coordonnées. Des initiatives conjointes sont apparues, mais elles demeurent encore trop peu nombreuses et pas assez développées : pour relever les immenses défis, il faut que les pouvoirs publics et les agences onusiennes travaillent main dans la main et que d'autres acteurs et actrices soient systématiquement associée-s, en particulier les organisations de la société civile locales mais aussi les jeunes, les chercheur-e-s, les médias.
- Le financement des projets se fait à beaucoup trop court terme. Les changements qui peuvent enclencher un développement durable en Afrique de l'Ouest n'interviendront pas en deux ou trois ans. La prévisibilité des financements est donc un facteur crucial, pour que les actions se bâtissent sur la durée et ne se limitent pas à des résultats cosmétiques, ou à des projets-pilotes à petite échelle.



3

Passer à l'échelle les programmes d'éducation complète à la sexualité

L'ÉDUCATION complète à la sexualité (ECS) est reconnue par l'ensemble des spécialistes au niveau international comme un **levier fondamental**. Cette approche, encore peu développée en Afrique de l'Ouest, est basée sur les droits et axée sur l'égalité femmes-hommes. Elle promeut des comportements sexuels responsables, sans risques et épanouissants pour les jeunes en milieu scolaire ou extrascolaire. C'est également un moyen de prévenir les discriminations et violences basées sur le genre et l'orientation sexuelle.

EXEMPLE

Renforcer l'éducation complète à la sexualité dans les écoles de Zambie

Depuis 2014, un curriculum revisité est enseigné aux 10-24 ans. Ce projet, soutenu par le gouvernement zambien, a permis de former près de 35 000 enseignant·e·s à l'éducation complète à la sexualité, de concevoir et de fournir du matériel d'apprentissage adapté, et de former des évaluateurs et évaluatrices au niveau national et régional. Les premiers résultats apparaissent : des sujets tels que l'économie domestique ne sont plus stéréotypés, et la moitié des élèves choisissant cette option sont des garçons. À l'inverse, les jeunes filles choisissent des cours de dessin technique. L'éducation complète à la sexualité permet donc, non seulement de supprimer les comportements sexuels à risque (augmentation de l'usage de contraceptifs, augmentation des tests VIH spontanés, réduction des grossesses non désirées), mais aussi de diminuer les stéréotypes et les discriminations basées sur le genre et l'orientation sexuelle.



4

Soutenir la société civile d'Afrique de l'Ouest

LE CHANGEMENT social n'aura lieu que s'il existe des relais capables de faire le lien entre les enjeux locaux et nationaux. En plus d'être des partenaires de mise en œuvre des actions au plus près des populations, les organisations de la société civile locales sont les seules interlocutrices légitimes à long terme pour effectuer le travail de suivi des politiques et des engagements pris par les pouvoirs publics. Ces associations, particulièrement les mouvements de femmes et de jeunes, disposent d'un ancrage social **potentiellement très puissant** mais ont souvent **besoin d'un renforcement de capacités** pour multiplier l'impact de leurs actions. Elles doivent donc être soutenues et accompagnées, notamment par l'intermédiaire de la société civile française.



EXEMPLE

Alliance Droits et Santé, un réseau de 21 OSC qui couvre 6 pays - Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Sénégal

Initiée par Equilibres & Populations, l'Alliance Droits et Santé regroupe 21 organisations de la société civile locale, partageant le même objectif d'améliorer les DSSR dans six pays d'Afrique de l'Ouest. Grâce notamment à un premier financement de l'AFD et de fondations américaines, Equipop apporte un accompagnement global à ces structures afin de faire fructifier leur potentiel (développement organisationnel, mobilisation des ressources, appui au plaidoyer, à la communication et à la gestion financière) et d'augmenter l'impact de leur action. Collectivement, les membres d'Alliance Droits et Santé mènent plusieurs campagnes de plaidoyer et de sensibilisation des populations, qui contribuent à faire évoluer les politiques, les programmes et les comportements. À terme, ce dispositif a vocation à devenir un véritable accélérateur de changement en matière de DSSR à l'échelle régionale, mais également à pérenniser les capacités des associations afin de contribuer de manière durable au changement politique et social.

LES LEVIERS À ACTIVER AU SEIN DES INSTANCES MULTILATÉRALES

1

Intensifier l'implication française dans le Partenariat de Ouagadougou

INAUGURÉ en février 2011, le Partenariat de Ouagadougou fédère les gouvernements des neuf pays ouest-africains francophones, leurs partenaires techniques et financiers et des organisations de la société civile. Il vise à **catalyser les efforts** en faveur de la **planification familiale** dans la sous-région à travers la création de la demande, le renforcement de l'offre, la création d'un environnement propice et le renforcement de la coordination et du suivi des interventions.

La France est l'une des fondatrices du Partenariat. Le Canada et les Pays-Bas ont récemment rejoint le cercle des Etats bailleurs. Le partenariat repose par ailleurs sur un modèle sain, puisque les neuf Etats ouest-africains se sont engagés à fournir des efforts substantiels, et non pas à s'appuyer uniquement sur l'aide étrangère.

Les objectifs fixés dans les premières années du partenariat ont été largement atteints et revus à la hausse. Un réel effet levier est possible dans les années qui viennent : **c'est le moment de renforcer le leadership de la France au sein de cette initiative.**

2

Inscrire le Fonds Français Muskoka dans la durée

LE FONDS FRANÇAIS MUSKOKA (FFM) est un **mécanisme innovant** qui regroupe quatre agences des Nations unies (UNFPA, OMS, UNICEF, ONU Femmes), avec quatre entrées principales : santé maternelle, santé infantile et néo-natale, planification familiale, santé sexuelle et de la reproduction des jeunes et adolescents. Par ce biais, la France soutient une approche qui fait généralement défaut : les quatre agences onusiennes mutualisent leurs actions en Afrique de l'Ouest. Le financement du FFM est en baisse (de 19 millions d'euros annuels jusqu'en 2015 à 10 millions en 2016 et 2017). Il s'agit d'une part de **pérenniser cet engagement**, à l'heure actuelle renégocié chaque année, et d'autre part, d'augmenter son budget pour en particulier développer les activités liées à la planification familiale et la santé sexuelle et reproductive des jeunes.

3

Contribuer à maximiser l'impact des autres fonds multilatéraux

L'ESSENTIEL du budget de la France en santé mondiale est destiné au **Fonds Mondial de lutte contre le sida**, la tuberculose et le paludisme (autour de 360 millions d'euros annuels). La France doit utiliser son statut de contributrice majeure pour que la lutte contre le sida **intègre mieux l'approche DSSR et l'approche genre, à même de maximiser l'impact des programmes.**

Emmanuel Macron
Président de la République - Discours devant la 72ème Assemblée générale des Nations unies, New York, 19 septembre 2017.

“ Alors, avec vous, je veux croire aujourd'hui dans un multilatéralisme fort, responsable. ”

**EQUI
POP.
ORG**

Équilibres & Populations
www.equipop.org
info@equipop.org

Siège
22 rue du Sergent Bauchat
75012 Paris - France
Tél : +33 (0)1 74 01 71 24
Fax : +33 (0)1 74 01 71 25

Bureau Afrique de l'Ouest
09 BP 1660 Ouagadougou 09
Burkina Faso
Tél / Fax : + 226 25 36 73 73

ONG créée en 1993 et basée à Paris et à Ouagadougou, Équilibres & Populations agit en faveur de la santé et des droits des femmes et des jeunes filles. Permettre aux femmes d'avoir accès à différentes méthodes contraceptives si elles le souhaitent fait partie de son plaidoyer à la fois en Afrique de l'Ouest francophone et vis-à-vis de la politique de développement française. Le développement des capacités des acteurs et actrices des sociétés ouest-africaines est au cœur de sa méthodologie d'intervention.

Crédits photos
Christophe Abramowitz,
Équilibres & Populations,
Fabacary Assymby Coly, 2015
Mise en page
Jean-Luc Gehres
www.welcomedesign.fr
Impression
Simon Graphic, Ornans.
Ce document est imprimé
sur du papier certifié